

# BOOSTER #8

SOUTENU PAR



**ARTS PLASTIQUES**  
RÉSIDENCE DE RECHERCHE ET CRÉATION

MAI & JUIN

TOULON & DRAGUIGNAN

2024

---

## BOOSTER #8

Appel à candidatures 2024

Résidence de recherche et de création  
BOOSTER #8 - ARTS PLASTIQUES

---

## CALENDRIER

Dépôt de candidature  
Du 26 mai au 31 juillet 2023

Annnonce du/de la lauréat.e  
Septembre 2023

Résidence  
Du 2 mai au 29 juin 2024

Depuis 2016 Le Port Des Créateurs propose une résidence artistique pluridisciplinaire adressée aux artistes émergent.e.s souhaitant bénéficier d'un temps de recherche et de création ainsi que d'un accompagnement professionnel personnalisé.

Le Port Des Créateurs est un incubateur culturel basé à Toulon qui accompagne près de 100 acteurs culturels par an, artistes, associations, entrepreneurs ou étudiant.e.s. L'association dispose de 1500 m<sup>2</sup> d'espaces de production et de diffusion comprenant différentes fabriques créatives (son et image, design éditoriale et arts plastiques). L'association programme également une centaine d'évènements gratuits et tout public par an (expositions collectives, workshops, conférences, cinéma plein air, battle de danse, concerts, etc.).

En 2024 le programme BOOSTER aura pour thématique les ARTS PLASTIQUES et se déploiera sur le territoire départemental, de Toulon à Draguignan, par le biais d'un partenariat avec Les Tours.

L'Association Les Tours développe un projet culturel et pédagogique au Domaine des Tours, à Draguignan, propriété dans laquelle ont vécu et travaillé les artistes Jacqueline Badord et Olivier Descamps. Le projet de l'association est dédié à la pratique transversale des disciplines artistiques et vise à valoriser et à faire vivre le Domaine des Tours en le reliant à son territoire, tout en l'inscrivant dans une dimension nationale. Ces objectifs sont atteints à travers la programmation d'actions culturelles et pédagogiques telles que des workshops, des résidences et interventions d'artistes, ainsi que des partenariats variés.

Le/La lauréat BOOSTER #8 disposera sur chaque site d'un atelier équipé et d'un logement sur place. Il/elle sera accompagné.e tout au long de la résidence par un.e mentor ainsi que par l'équipe du Port Des Créateurs.

---

## SOUTENU PAR



LE DÉPARTEMENT

L'appel à projet est ouvert aux plasticiens ayant un SIRET. Une personne sera sélectionnée pour deux mois du 2 mai au 29 juin 2024, le présent appel n'est ouvert qu'aux candidatures individuelles.

---

## CONTACT

Julien Carbone  
leportdescreateurs@gmail.com

BOOSTER #1 - Arts plastiques - Victor Remere  
BOOSTER #2 - Son - Pom Bouvier  
BOOSTER #3 - Danse - Maxime Cozic  
BOOSTER #4 - Arts et n.velles Techn. - Léo Fourdrinier  
BOOSTER #5 - Arts plastiques - Manu Li Wanxu  
BOOSTER #6 - Son - Ttristana  
BOOSTER #7 - Danse - Jeanne Garcia

---

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Professionnaliser son activité  
Bénéficier d'un temps de recherche et de création  
Développer son réseau professionnel en PACA

---

## CONDITIONS

**Honoraires pour l'artiste :** bourse de 3000€ pour les deux mois de résidence  
**Frais de production :** 1000€ (chaque dépense devant faire l'objet d'une autorisation préalable), les frais de production non consommés sur la période de la résidence ne seront pas redistribués à l'artiste.  
**Logements** individuels sur sites  
**Frais de transport :** 500€ (chaque dépense de déplacement devant faire l'objet d'une autorisation préalable) les frais de transport non consommés sur la période de la résidence ne seront pas redistribués à l'artiste.  
**Rendu** de résidence possible en accord avec la mentor.  
**Ateliers :** espaces de créations réservés à l'artiste pendant la durée de résidence.  
**Le contrat** de résidence est basé sur le modèle proposé par le réseau Arts en Résidence et consultable ici :  
<https://www.artsenresidence.fr/ressources/outils-ressource/>

---

## PROGRAMME

**Accompagnement individualisé,** premier bilan avec l'artiste avant le début de résidence.  
Ce rdv permet d'établir le programme d'accompagnement personnalisé tout au long de la résidence.  
**Accompagnement technique dans la production des oeuvres.**  
**Accompagnement artistique par la mentor :** Julien Carbone  
**Mise en réseaux avec les acteurs culturels du territoire.**  
**Temps de recherche et de création.**

---

## DURÉE

**Du 2 au 18 mai et du 18 au 29 juin 2024 à Toulon**  
**Du 21 mai au 15 juin 2024 - à Draguignan**  
L'artiste s'engage à être présent.e sur les sites de Toulon et Draguignan sur toute la période de résidence. L'artiste dispose d'un accès libre à ses espaces de production 7/7 jours, 24/24h. Certaines absences de quelques jours pour des projets artistiques et professionnels pourront être acceptées par la direction.

---

## LIEUX

Pour sa huitième édition, la résidence Booster se déploie sur le département du Var et offre à l'artiste lauréat une découverte des acteurs culturels du territoire en inscrivant sur deux points ses lieux d'accueil de résidence dont nombreux lieux culturels sont situés autour : Hôtel Départemental des Expositions du Var, le Pôle Culturel Chabran, le Théâtre Liberté-scène nationale, le Musée d'Arts de Toulon, l'Hôtel des Arts, la Design Parade (Villa Noailles), Le Centre d'Art Villa Tamaris, etc.

---

## DOSSIER DE CANDIDATURE

BOOSTER est ouvert à tout artiste émergent.e bénéficiant d'un numéro de SIRET. La résidence accueille des artistes sans conditions d'âge et de nationalité, résidants dans l'Union Européenne.

Le dossier de candidature se compose obligatoirement des documents suivants au format pdf :

- Une note d'intention sur le projet porté pendant la résidence.
- Un curriculum vitæ
- Un portfolio comportant des photographies et/ou vidéo des précédentes réalisations (les vidéos peuvent être incluses dans le dossier sous forme de lien internet).
- Une lettre signée précisant la disponibilité du ou de la candidat.e pendant toute la période de résidence.

---

## ENVOI DE LA CANDIDATURE

Pour candidater, merci de bien vouloir :

- remplir le formulaire en ligne :

<https://forms.gle/dcLzYdetNA7XyHXF6>

- envoyer vos documents (au format pdf) par e-mail ou wetransfer uniquement.

Pour permettre une bonne gestion de votre candidature, vous devez nommer le dossier zip contenant les éléments de la manière suivante : « NOM\_prenom\_BOOSTER »

Votre dossier est à envoyer à → [leportdescreateurs@gmail.com](mailto:leportdescreateurs@gmail.com)

Deadline : 31 juillet - minuit

Aucun frais n'est demandé pour le dépôt des dossiers de candidature.

Attention : Les dossiers incomplets ne seront pas traités par le comité de sélection.

---

## COMITÉ DE SÉLECTION

Les membres du jury seront communiqués ultérieurement.

---

## LES PARTENAIRES

Le Port Des Créateurs est soutenu par le Département du Var, le Ministère de la Culture, France Relance, Ville de Toulon, Métropole TPM, Région PACA et la DRAC PACA. L'association est membre du réseau Rave, Arts en résidence, Réseau Plein sud.

Le/la résident pourra solliciter les différents partenaires du Port Des Créateurs : ESADTPM, Conservatoire TPM, Ecole Camondo, Théâtre Liberté, Jardin de Beaudouvin, etc.

---

## DONNÉES PERSONNELLES

Les candidat.e.s comprennent que leur autorisation pour le traitement de leurs données à caractère personnel est nécessaire pour que Le Port Des Créateurs puisse prendre en compte leur candidature. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui a pris effet le 25 mai 2018, les candidat.e.s bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'opposition à celles-ci. Si les candidat.e.s souhaitent exercer ce droit, ils/elles peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et ils.elles disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à [leportdescreateurs@gmail.com](mailto:leportdescreateurs@gmail.com). Les données ne seront en aucun cas cédées, ni vendues.

LE  
PORT  
DES  
CREA-  
TEURS

Les -  
TOURS  
-

Soutenu  
par

